



Ah.... votre Santé !!!



Pôle Emploi 2020 et ses conséquences pour vous !!!

1/ Sur le Bilan Hygiène Sécurité et Conditions de Travail 2014 et le Plan de Prévention des Risques 2015 présentés lors du CHSCT du 05/05/15, l'établissement affiche toujours des « bons résultats » et ses meilleures intentions.

Mais les actes ne suivent pas !!!

Pour preuve :

- la très nette augmentation des agressions physiques pour le 1^{er} trimestre 2015 qui est supérieure à la totalité des agressions survenues en 2014.
- les arrêts maladies toujours en augmentation
- l'aggravation des incidents d'accueil (+35% d'incidents transmis au service juridique)
- de nombreux médecins du travail alertent sur le stress permanent des Agents alors qu'aucune formation à la gestion du stress n'a été réalisée en 2014.

2/ Lors de la présentation du projet d'aménagement immobilier transitoire du site de Prades, le **SNU** s'est abstenu car nous émettons dès à présent des réserves sur les risques d'aggravation des conditions de travail durant les travaux de construction de l'étage alors que les Agents seront à leur poste au rez-de-chaussée.

3/ Suite aux CHSCT de Mars, d'Avril et de Mai, et grâce aux demandes répétées du **SNU**, la Direction a finalement accepté de consulter vos représentants sur mail.net et la mise en place de la dominante entreprise. Résultats obtenus : un assouplissement à la main du Conseiller pour solliciter une expertise de niveau 2 sans avoir à obtenir l'aval d'un REA.

4/ Durant le CHSCT du 19 mai, la Direction nous a confirmé l'implantation du WIFI dans toutes les Agences de la région au détriment du simple principe de précaution. En plus de votre travail habituel vous distribuerez des tickets de connexion aux invités !!!

**Pour nous alerter, nous vous invitons à contacter
Vos représentants SNU LR au CHSCT :**

philippe.aznar@pole-emploi.fr
monique.pradel@pole-emploi.fr

pierre.sanchez01@pole-emploi.fr
jonathan.sierra@pole-emploi.fr